

8.4 Revenus et pauvreté en Europe

En 2019, dans tous les pays de l'Union européenne à 27 (UE), les femmes perçoivent en moyenne des salaires inférieurs à ceux des hommes. L'écart de **salaire annuel brut** moyen entre femmes et hommes atteint en moyenne 19 % dans les entreprises de 10 salariés ou plus dans l'industrie, la construction et les services marchands de l'UE ► **figure 1**. Cet écart varie fortement entre les pays : il dépasse 23 % en Slovaquie, République tchèque, Estonie et Autriche, mais est de 7 % au Luxembourg et de 3 % en Roumanie. Avec un écart de 20 %, la France occupe une position intermédiaire. Ces écarts de rémunérations annuelles s'expliquent en partie par une durée de travail moyenne inférieure pour les femmes : en 2019, 30 % des Européennes travaillent à temps partiel, contre 8 % des Européens. La part des femmes travaillant à temps partiel est cinq à six fois plus élevée que celle des hommes au Luxembourg, en Autriche et en Allemagne, quatre fois plus en France et dans l'UE, mais équivalente en Bulgarie et Roumanie. Les écarts de salaire annuel brut s'expliquent également par des niveaux de **salaires horaires bruts** en moyenne inférieurs de 15 % pour les femmes dans l'UE, en raison notamment de leur surreprésentation dans les secteurs d'activité et les emplois les moins rémunérateurs. Les écarts de salaire horaire brut dépassent 20 % en Autriche, Allemagne et Estonie. Ils sont inférieurs à 6 % en Belgique, en Italie, en Roumanie et au Luxembourg. La France, avec un écart de 17 %, se trouve là encore dans une situation intermédiaire.

En 2019, dans tous les pays de l'UE, les femmes ont un **niveau de vie** annuel moyen inférieur à celui des hommes. Il s'élève en moyenne à 19 200 euros contre 20 000 euros pour les hommes, soit près de 4 % de moins ► **figure 2**. Le niveau de vie étant par définition le même pour tous les membres d'un ménage, l'écart entre femmes et hommes s'explique par le niveau de vie des personnes vivant seules ou en famille monoparentale (dans l'UE, dans plus de 80 % des familles monoparentales, le parent est une femme). La France est le deuxième pays où l'écart de niveau de vie entre femmes et hommes est le moins élevé (1,0 %), après l'Irlande (0,3 %). L'écart avoisine 2 % au Danemark, en Espagne, en Grèce, en Croatie et au Portugal. *A contrario*, il dépasse 5 % en Allemagne, en République tchèque, en Lettonie, en Lituanie et en Bulgarie.

En 2019, dans l'ensemble de l'UE, 17 % des femmes et 16 % des hommes vivent sous le seuil de pauvreté. Le **taux de pauvreté monétaire** des femmes est plus élevé dans tous les pays de l'UE, à l'exception du Danemark où il est égal à celui des hommes. Aux Pays-Bas, en Grèce, en Belgique et en Slovaquie, les taux de pauvreté des femmes et des hommes sont assez proches (écarts de 0,3 à 0,5 point). La France se situe juste après (écart de 0,6 point en défaveur des femmes). En revanche, le taux de pauvreté des femmes est nettement plus élevé que celui des hommes en République tchèque et dans les pays baltes (écarts de 4 à 5 points). ●

► Définitions

Le **salaire annuel brut** inclut l'ensemble des rémunérations versées par l'employeur au salarié au cours de l'année, y compris les cotisations sociales et impôts dus par le salarié mais hors cotisations sociales patronales.

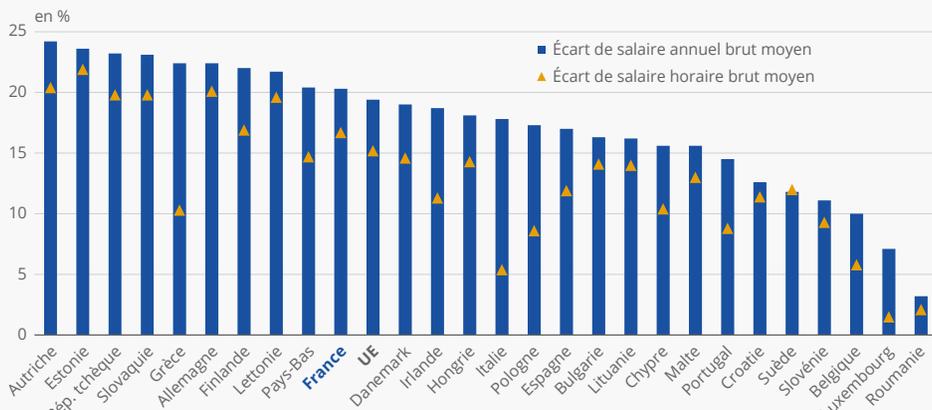
Le **salaire horaire brut** est le salaire annuel brut (hors primes exceptionnelles) rapporté au nombre d'heures travaillées dans l'année.

Niveau de vie, taux de pauvreté monétaire : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

- *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2021.
- « The life of women and men in Europe », *a statistical portrait*, Eurostat, édition 2020.
- « Tendances à la baisse pour la proportion de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE. Mais toujours environ 109 millions de personnes dans cette situation », *Communiqué de presse* n° 158, Eurostat, octobre 2019.
- « Living conditions in Europe », *Statistical Books*, Eurostat, édition 2018.

► 1. Écart de salaire annuel brut moyen et de salaire horaire brut moyen entre femmes et hommes en 2019



Lecture : en France, en 2019, le salaire annuel brut moyen des femmes est inférieur de 20,3 % à celui des hommes.

Champ : Union européenne à 27 pays ; industrie, construction et services marchands (hors administration publique), entreprises de 10 salariés ou plus. **Source :** Eurostat, enquête sur la structure des salaires 2018 et indice du coût de la main d'œuvre (extraction des données en novembre 2021).

► 2. Niveau de vie et taux de pauvreté dans l'Union européenne en 2019 selon le sexe

	Niveau de vie annuel moyen (en euros)			Écart de niveau de vie annuel moyen entre les femmes et les hommes (en %)	Taux de pauvreté ¹ (en %)	
	Ensemble	Femmes	Hommes		Femmes	Hommes
Allemagne	26 105	25 410	26 816	5,2	15,7	13,9
Autriche	28 568	28 069	29 083	3,5	14,3	12,3
Belgique	26 275	25 751	26 812	4,0	15,0	14,6
Bulgarie	5 551	5 350	5 764	7,2	24,3	20,9
Chypre	19 302	19 173	19 438	1,4	15,5	13,9
Croatie	8 089	7 998	8 187	2,3	19,3	17,2
Danemark	34 332	34 045	34 623	1,7	12,5	12,5
Espagne	17 287	17 131	17 449	1,8	21,1	20,2
Estonie	12 780	12 537	13 052	3,9	23,7	19,3
Finlande	28 061	27 684	28 449	2,7	12,1	11,2
France²	26 210	26 084	26 346	1,0	13,9	13,3
Grèce	9 382	9 294	9 474	1,9	18,0	17,7
Hongrie	6 568	6 458	6 689	3,5	12,8	11,7
Irlande	29 684	29 645	29 724	0,3	13,6	12,6
Italie	19 528	19 124	19 954	4,2	20,8	19,3
Lettonie	9 749	9 470	10 077	6,0	25,1	20,3
Lituanie	9 264	8 973	9 601	6,5	22,8	18,0
Luxembourg	42 818	42 225	43 400	2,7	17,9	17,2
Malte	17 246	17 019	17 462	2,5	18,1	16,1
Pays-Bas	27 352	26 832	27 877	3,7	13,4	13,1
Pologne	8 022	7 912	8 139	2,8	15,8	15,0
Portugal	11 786	11 657	11 929	2,3	17,8	16,6
République tchèque	11 068	10 730	11 417	6,0	12,1	8,1
Roumanie	4 419	4 344	4 496	3,4	24,9	22,7
Slovaquie	8 523	8 406	8 647	2,8	12,1	11,6
Slovenie	15 236	14 985	15 489	3,3	13,0	10,9
Suède	26 356	25 718	26 988	4,7	17,8	16,3
UE	19 567	19 191	19 961	3,9	17,1	15,8

1 Le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du niveau de vie annuel médian du pays concerné.

2 France métropolitaine. Les données pour la France diffèrent de celles de la ► [fiche 4.4](#). Ici, le niveau de vie et le taux de pauvreté sont calculés à partir d'une autre source statistique et sur un champ différent, de manière à disposer de statistiques comparables entre pays européens.

Note : l'année retenue ici correspond à l'année de perception des revenus et non à celle où s'est déroulée l'enquête *Statistics on income and living conditions* (SILC), qui est l'année mentionnée dans les publications d'Eurostat.

Lecture : en France, en 2019, l'écart de niveau de vie annuel moyen entre les femmes et les hommes est de 1 %. Le taux de pauvreté des femmes est de 13,9 %, contre 13,3 % pour les hommes. **Champ :** Union européenne à 27 pays, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en logement ordinaire. **Source :** Eurostat, EU-SILC 2020 (extraction des données en novembre 2021).